

APPEL À MANIFESTATION d'INTERET

Développement d'une filière occitane d'électro-carburant Power-to-Liquid pour l'aéronautique

Date limite de dépôt : le 25/06/2021

Informations et Contact :

AD'OCC Aurélie BEAUCHART Christelle GUILLON	Aurelie.beauchart@agence-adocc.com Christelle.guillon@agence-adocc.com
Pole Aerospace Valley Eric PUPIER	pupier@aerospace-valley.com

CONTEXTE ET ENJEUX

Les différents plans de relance de la filière aéronautique, que ce soit au niveau européen, au niveau national, comme celui porté par la région Occitanie, ciblent de façon marquée le développement de l'avion « vert », neutre en carbone.

Cette ambition est fortement accompagnée par la Région Occitanie, notamment via le lancement de l'Appel à Manifestation d'intérêt de 10M€ pour des démonstrateurs d'avions « verts » de petite capacité, AMI qui clôture le 18 juin, après un premier relevé fin février 2021. La Région appuie également la création du plus grand centre d'Europe de recherche, d'essai et d'innovation technologique sur l'Hydrogène vert.

Pour atteindre un avion neutre en carbone, l'effort doit se poursuivre en ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité énergétique, mais il s'agit également d'accompagner le déploiement de nouvelles technologies de propulsion et des carburants alternatifs durables (également appelés SAF pour Sustainable Alternative Fuels).

La décarbonation du transport aérien s'appuiera sur un mix de solutions complémentaires, qui permettra de s'adapter aux différents segments d'avion et à la temporalité : si les aéronefs légers jusqu'aux moyen-courrier devraient voir se développer dans les années qui viennent de nouvelles technologies propulsives, incluant des solutions batteries ou turbo-électriques, de la combustion hydrogène ou des moteurs électriques alimentés à l'hydrogène via une pile à combustible, il semble que les carburants alternatifs durables soient la solution privilégiée pour les long-courrier, et pour la décarbonation des avions existants. Ils représentent une solution « drop -in » qui ne nécessite pas de changement radical dans l'aéronef ou l'infrastructure de distribution et sont applicables à tous les segments d'avions, pouvant être déployée plus vite que l'avion H2 et permettant d'obtenir rapidement une diminution de l'impact environnemental, afin de tendre vers l'objectif de neutralité carbone en 2050.

Les carburants alternatifs durables couvrent eux-mêmes deux grandes familles de carburants : les biocarburants (les plus matures, produits à base de biomasse, d'huiles et de graisses végétales ou de déchets végétaux, mais souvent critiqués du fait des surfaces de terre nécessaires) et les électrocarburants (ou synfuel ou combustibles Power-to-Liquid PtL, produits en combinant de l'hydrogène obtenu par électrolyse, avec du CO2).

La Région Occitanie souhaite soutenir la structuration et le développement d'une filière régionale de production et d'utilisation d'électrocarburant, à l'interface entre son plan Hydrogène vert et son plan de relance aéro tourné sur l'avion « vert ».

Les enjeux sont en effet :

- de coordonner les différentes briques nécessaires pour proposer en région une production d'e-kérosène,
- d'accompagner la décarbonation du transport aérien avec une solution de type « drop-in », adaptée aux équipements et infrastructures existants,
- de stimuler par cette voie la production d'hydrogène vert.

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt vise à recenser les acteurs et les projets régionaux impliqués sur cette chaîne de valeur.

L'objectif est de s'appuyer sur les démarches engagées ou en réflexion pour formuler une stratégie régionale de soutien à la filière Power-to-Liquid, mettre en réseau les acteurs de la filière, stimuler les complémentarités entre projets et accompagner les projets les plus porteurs.

OBJECTIFS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

L'Appel à Manifestation d'Intérêt est lancé en vue de recenser les acteurs et les projets positionnés sur l'une des briques de la chaîne de valeur de la production à l'utilisation d'electro-carburant.

Cet Appel à manifestation d'intérêt n'est pas doté financièrement ; toutefois les répondants seront susceptibles d'être accompagnés pour former des consortia et s'orienter vers les financements régionaux, nationaux ou européens pertinents.

THEMATIQUES

L'Appel à Manifestation d'Intérêt couvre toutes les phases du continuum d'innovation (R&D, expérimentation, pré-déploiement, industrialisation).

Les projets soumis dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt pourront concerner toute la chaîne de valeur :

- Production d'hydrogène par électrolyse de l'eau
- Captage du CO₂
- Synthèse de l'electrocarburant
- Utilisation de l'electrocarburant (distribution de synfuel, aéroport, acteurs de la filière aéronautique)

MODALITES DE CANDIDATURE ET CONTENU DES DOSSIERS

Les candidats doivent être domiciliés (siège social ou établissement secondaire) en région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, ou domiciliés hors de la région s'ils portent un projet qui s'implanterait sur le territoire de la région.

Les projets sont portés par un acteur seul (projet individuel) ou par un consortium d'acteurs (projet collaboratif).

Les entités dotées du statut juridique suivant peuvent déposer un dossier à l'AMI :

- Entreprise de toute taille (micro, moyennes et petites entreprises, grand groupe, société d'économie mixte, syndicat, ...)
- Organisme public de recherche, d'enseignement supérieur, de formation
- Collectivités, EPCI.

Les propositions seront étudiées par les partenaires de l'AMI, dans le respect des exigences de confidentialité.